



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE - FONDÉE EN 1906

AFFILIÉ A LA FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert PORTA, rue Potagère, 69, Bruxelles.

TRESORERIE : F. STOCK, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

BALADE HIVERNALE

Il était une fois sept pégaseux, ardents et courageux, qui malgré les rigueurs de cet hiver, prirent la route « pedibus cum jambis », vers la cité du Poeske. Un pilote plein d'astuce, ou connaissant peut être les us et coutumes de ses frères en la nature, arriva au rendez-vous avec un quart d'heure de retard, pensant bien être le premier. Mal lui en prit, car ce fut par une grêle d'invectives toutes amicales, qu'il fut accueilli au Treurenberg, lieu de départ de nos pérégrinations.

Heureusement un copain compatissant sauva l'honneur, notre ami Mathieu toujours si ponctuel, arriva juste au moment où nous montions en diligence, en l'occurrence le véhicule de la Société des Tramways Bruxellois.

Nous trouvâmes tous places assises, chance inestimable en cette année de grâce. Hélas! nous ne pûmes la savourer bien longtemps, notre savoir vivre nous obligea à céder nos sièges si confortables, à quelques dames transies et frissonnantes. Le pilote dans son élan généreux se brisa presque le crâne au plafond de la voiture : faites du bien et voici votre récompense.

Tervueren, tout le monde descend, une épaisse couche de neige gelée enveloppe la nature de son manteau d'hermine. Allègrement, nous partîmes à travers le parc, ce fut un vrai plaisir, pour certains bien entendu, car deux confrères munis de bottines cloutées firent des prodiges d'équilibre sur la route glacée. A la sortie du parc, le petit groupe suivi bien docilement le pilote, à l'exception d'une toute petite dame qui voulu prendre un rac-

courci. Nous savons tous ce que cela veut dire. Et notre petite dame dut se rendre à l'évidence, la Voer, ruisseau bien malicieux, s'était mis entre elle et nous; aussi eûmes nous bien du plaisir !!

Mais à notre grand ébahissement, telle une gazelle, notre amie bondit par dessus la rivière et se retrouva parmi nous. Son mari n'est pas aussi heureux dans ce genre d'exploit, il préfère lui, plonger son pied dans le ruisseau pour en sonder la profondeur, cela doit-être un peu frais, mais c'est une autre histoire qui ne concerne point ce récit. Nous suivîmes la rivière capri-



SAINT-MICHEL TERRASSANT LE DRAGON.

cieuse parmi des paysages féériques. A Vossem, trêve de plaisanteries, le pilote donna quelques explications sur les quatre églises de la Voer (Vossem, Leefdael, Sainte Véronne, Berthem) construites sur le plan des basiliques romanes ; quelques colles lui furent posées, il s'en tira assez honorablement je pense. Une chapelle sise dans un site des plus Breughelien servit à fixer pour la postérité, notre groupe joyeux.

Puis vint Leefdael, village très curieux, on y trouve un café avec du feu, connaît-on encore cela ? Aussi nous nous empressâmes d'y faire notre pique-nique. La patronne de l'établissement, d'une amabilité toute particulière, vint avec la cafetière familiale (24 personnes) nous verser un café réconfortant et présentable pour l'époque. Et nous reprîmes notre route ; le château de Leefdael, avec ses tours trapues, semble se blotir contre son étang transformé en patinoire. Voici Sainte Véronne dominant la vallée de son clocheton archaïque. Plus loin un champ de neige incita le pilote à filmer une bataille en règle ; il en fut pour ses frais, car il frissonne encore en pensant à cette neige glacée qui lui coula dans le dos.

Une visite à l'église de Berthem s'impose, aussi nous allâmes admirer un des plus pur joyaux de l'art roman. En sortant du temple notre ami Lucien pâlit soudainement, il venait de voir son nom gravé sur une tombe du cimetière entourant l'église, et nous eûmes toutes les peines du monde à le convaincre qu'il était bien encore de ce monde.

Nous traversâmes, ce que nous crûmes être champs et prairies, à chaque instant le sol se dérobe sous le pied de l'un ou l'autre d'entre nous, qui disparaît vers des cavités parfois bien exagérées. Certains nés malins veulent emprunter les traces du pilote, mais suivre une telle foulée les oblige à faire une gymnastique des plus

cocasse, à laquelle il doivent d'ailleurs renoncer bien vite. A quelques centaines de mètres derrière nous, suivent bien sagement nos bons amis Alphonse et Lucien, qui munis de bâtons ferrés, ressemblent à si méprendre à deux pions surveillant leurs collégiens.

Et voici Héverlée, et son château se baignant dans les eaux de la Dyle il a perdu bien de son charme depuis la construction des mastodontesque batisses de l'université. Plus loin, l'abbaye de Parc semble endormie au bord de ses étangs, mais cependant on y patinne et nos amies sont ravies d'admiration aux évolutions acrobatiques de quelques moines du monastère. Une passesrelle enjambe la gare de formation de Louvain, un wagon de charbon vient d'être mis à mal.

Nous sommes à Louvain, Lucien à de grandes difficultés à traverser la porte de Tirlemont, on croirait voir un vieillard de quatre vingts ans, tant les clous de ses bottines se refusent à sympathiser avec la glace. A la grand'place, nous prîmes une collation bien nécessaire et nous décidâmes de reprendre le tram de Bruxelles à la gare. Et alors que virent les Louvanistes ? un homme de très grande taille, gesticulant pour essayer de garder son centre de gravité, peinant et suant sang et eau, pour suivre ses amis qui, d'un pas allègre, gagnèrent la station.

Nous voilà aussi dans le vicinal, chose tout aussi étrange à Louvain qu'à Bruxelles ; sans se presser, il nous déposa à la place Saint-Josse après un voyage agrémenté de conversations joyeuses.

Ce fut une journée merveilleuse, aussi s'est-on promis de continuer.

Belvest.

Assemblée mensuelle du lundi 4 juin 1945

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle, qui aura lieu le LUNDI 4 JUIN 1945, à 7 h. 30' au local : « ELBERG-BOURSE », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée mensuelle du 7 mai 1945 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Brevet (24 juin 1945), exposé, inscriptions ;
4. Terrain de camping et de repos ;
5. Divers ;
6. Causerie avec projections lumineuses par M. Georges Mariman ; sujet : *Vallées de la Haute Provence : le Var, l'Estéron, le Loup*

Le Comité se réunira au local, le jeudi 7 juin 1945, à 19 h. 30'.

La Commission du Tourisme se réunira au local, le jeudi 28 juin 1945, à 19 h. 30'.

Excursions cyclistes dominicales.

Dimanche 3 juin 1945. — Réunion à 9 h., Rond Point de la rue de la Loi, Tervueren, Vossem, La Voer, Château de Leefdael, Corbeek-Dyle, Les Eaux-Douces (pique-nique ; repos) ; Neeryssche, Groot Broek, Schaa-penbrug, Pérot, Chaussée, Florival, Les Grands Prés, Château de Laurensart, Bois Le Book, Basse-Wavre, Point de vue de Stadt (long repos) ; Tombeek, Overysse, N.-D.-au-Bois, Bruxelles. 70 kms.

Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 10 juin 1945. — « *Excursion Buissonnière* ». Réunion à 8 h. 45' carrefour de l'avenue de Tervueren et du boulevard Saint Michel, N.-D.-au-Bois, « La Vigie », l'Yssche, Overysse, par monts et par vaux vers l'Arbre solitaire de Rosières, Bois de Bierges (pique-nique intégral en un endroit délicieux, repos de 12 h. 30' à 16 h. 30') ; Bois de Rixensart, Etang et Bois de Genval (repos de 1 h. 30') ; Malaise, Hoey-laert, N.-D.-au-Bois. 75 kms.

Pilote : M. R. Habran.

Dimanche 17 juin 1945. — Réunion à 9 h. place Général Meiser, Cortenberg, Neder-Ockerzeel, Thildonck, Wespelaer, Haecht, Keerbergen (pique-nique intégral dans les sapinières, repos de 12 h. à 17 h.) ; Rymenam, Malines, Vilvorde, Bruxelles. 65 kms.

Pilote : M. M. Baudot.

EXCURSION PEDESTRE. — Réunion à 9 h. Eglise Sainte Marie, en tram vicinal jusqu'à Campenhout, Ruisbeek, Heide, Ferme Saint-Joseph, canal écluse n° 3, Boort-Meerbeek, Rymenam, Kraai-Venne, Keerbergen (pique-nique avec le groupe cycliste) ; Oude Molen, Heide, Hof, Blaasberg, Peervenshoek, Vossehof, la Dyle jusqu'à Haecht, retour en vicinal. 22 kms.

Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 24 juin 1945. — Brevet (voir rubrique spéciale). — Pour les non participants, réunion à 8 h. 30', entrée de l'avenue des Nations. Pique-nique avec les concurrents, long repos, l'après-midi l'excursion continuera vers le lieu de l'arrivée. 65 kms.

Pilote : M. G. Mathieu.

CAMPING. — Réunion pour le premier week-end, le samedi 2 juin 1945 à 14 h. 30', à l'entrée de l'avenue des Nations. Camp à Rhode-Saint-Genève.

BREVET

Le Comité organise le dimanche 24 juin 1945, un concours relatif à l'obtention du brevet cyclotouristique.

Ce concours doit être compris dans le sens d'une grande réunion récréative, plutôt qu'en une manifestation officielle. Tous nos membres sans distinction sont cordialement invités à concourir, les messieurs comme les dames, ceux qui sont déjà en possession de la barrette distinctive du brevet, comme ceux qui ne l'ont pas encore obtenue.

Ce grand jeu aura pour but d'initier ou de perfectionner les concurrents au sens de l'orientation, et à la pratique, combien utile, de la lecture de carte.

Les concurrents qui voyageront seuls, se retrouveront au pique-nique ainsi qu'à la fin de l'après-midi au lieu d'arrivée.

Les gagnants recevront la barrette distinctive du brevet. Les membres étant déjà en possession de celle-ci, la confieront aux soins du comité, qui leur fera graver le millésime, ainsi que la mention du prix obtenu. De plus quelques beaux prix récompenseront les deux dames et les deux messieurs, qui auront parcouru le circuit dans le meilleur temps en ralliant le plus de contrôles.

Les membres qui ne participeront pas au concours, feront en compagnie d'un pilote, l'excursion traditionnelle. Peu après les premiers départs, ils se rendront

au lieu du pique-nique, pour assister à l'arrivée des concurrents ; il en sera de même l'après-midi.

Nous espérons que ce grand jeu, obtiendra l'adhésion de nombreux camarades et que le 24 juin, marquera dans les annales de notre cercle.

RÈGLEMENT

INSCRIPTIONS. — Tout membre du cercle, peut s'inscrire moyennant un droit de 5 francs, servant à couvrir les frais du concours. Les tandemistes payeront un droit de participation double ; ils seront considérés comme concurrent unique au point de vue du règlement, mais ils recevront éventuellement deux barrettes. La clôture des inscriptions est fixée au dimanche 10 juin ; celles-ci peuvent s'effectuer à la réunion mensuelle du 4 juin, aux pilotes des excursions dominicales, ou au secrétariat du cercle.

ITINÉRAIRES. — Le départ sera donné aux concurrents individuellement, de cinq en cinq minutes, ou de dix en dix minutes, suivant le nombre de participants. Il se fera dans l'ordre des inscriptions.

Le concurrent recevra au départ, une carte au 1/40.000 (1) sur laquelle le lieu de départ, le lieu de

(1) A la fin du concours le participant pourra à titre de prime et s'il le désire entrer en possession de la carte, moyennant 10 francs (au lieu de 20 francs en librairie).

PÊCHE et SPORTS

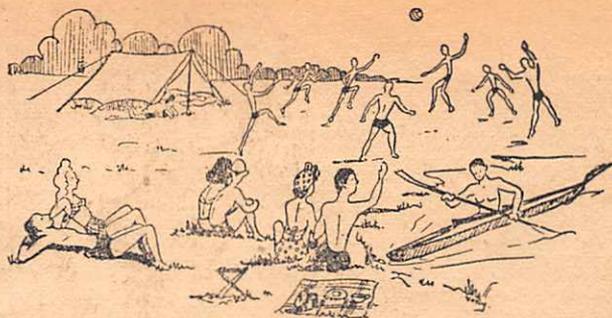
N. BENOIT

RUE DE SOIGNIES, 24 — BRUXELLES

(Entre les places Fontainas et Anneessens)

TÉL. : 12.41.25

KAYAKS ***** CANOES ***** CAMPING
***** EQUIPEMENTS DE SPORTS *****



pique-nique, le lieu d'arrivée seront indiqués. Une carte de route lui sera remise, comportant un certain nombre de cases correspondant aux contrôles, et destinées à recevoir les indications et les visas des contrôleurs.

Le concurrent recevra au départ une enveloppe contenant une fiche ; sur celle-ci seront mentionnés les deux premiers points géographiques, figurant sur la carte, et auxquels il faudra se rendre le plus directement possible.

CONTROLES. — Les contrôleurs mentionneront sur la feuille de route des concurrents, l'heure exacte de l'arrivée au contrôle. Il signeront la feuille de route, remettront au concurrent une nouvelle enveloppe contenant la mention des deux objectifs suivants.

L'absence du visa d'un contrôleur, signifiera que l'objectif n'a pas été atteint par le concurrent. La perte de la feuille de route entraîne la disqualification. Cette feuille est remise aux organisateurs, à l'arrivée.

Les organisateurs se réserveront la faculté d'organiser quelques contrôles secrets et d'en fixer les modalités et leur fonctionnement.

INTERDICTIONS. — Il est interdit au concurrent, sous peine de disqualification, de se faire guider, escorter, ou convoier pendant le concours. Il voyage seul.

DELIVRANCE DES BREVETS. — Le brevet sera décerné aux concurrents de la manière suivante :

Avec 1er prix : 12 Points contrôlés.

Avec 2me prix : 11 Points contrôlés

Avec 3me prix : 10 Points contrôlés

Avec 4me prix : 9 Points contrôlés.

Le brevet n'est pas décerné au concurrent qui n'a pas été contrôlé à neuf points du parcours.

Nota Bene. — En cas de TRES mauvais temps, le concours sera remis au dimanche 5 août 1945.

CANDIDATURES. — Nous avons reçu les candidatures suivantes : Mme Jeanne Benoît, 24, rue de Soignies, Bruxelles. Mlle Denise Vanhaverbeke, 39, rue des Prairies, Haren-Nord. M. et Mme Jean Guns, 4, rue du Bocq, Auderghem. MM. Charles Geldof, 33, avenue du Midi, Bruxelles ; Charles Verhasselt, 10, rue des Ebuons, Bruxelles ; Oscar De Greef, 292, rue Jean-François De Becker, Woluwe-Saint-Lambert.

ADMISSIONS. — Sont admis à titre définitif : Mme F. Pete ; M. Jean Leduc.

BIBLIOTHEQUE. — Voici quelques ouvrages se trouvant à la disposition des membres :

La Semois et ses Affluents et Le Luxembourg Méridional : par Joseph Remisch, guide descriptif de cette splendide région ; nombreuses illustrations.

Les Environs de Spa et de Verviers : par le Touring Club de Belgique, 70 promenades pédestres, avec 3 cartes.

Au Pays des Dunes : par E. Rahir, description des dunes de La Panne, Coxyde, Saint-Idesbald, Oostdunkerke et Nieuport-Bain.



CADRES SUR MESURE
REPARATIONS DE VELOS DE TOUTES MARQUES
VULCANISATION DE PNEUS

Et^{ts} L. van GOITSENHOVEN S.A.

RUE DE LAEKEN, 103, BRUXELLES. TEL. 17.01.78.